

<http://www.dielette.fr/tour-des-ports-de-la-manche-2015/>

Tour des ports de la Manche 2015

« Ce sera certainement un peu plus compliqué qu'il n'apparaît au premier abord », estimait hier Luc Berthillier lors de la présentation, sur le Nautic de Paris, du parcours de l'édition 2015 du Tour des ports de la Manche.

C'est une tradition désormais bien établie: l'avis de course pour le Tour des ports de la Manche a été lancé hier sur le Salon nautique de Paris par le président du Yacht-club de Granville, son organisateur. Gilles Lezan en convient, « ce sont toujours les mêmes ports, avec un parcours que d'année en année nous tordons dans tous les sens. Mais nous arrivons à innover... »

À ses côtés, Jean Lepetit, vice-président du conseil général et maire de Saint-Vaast la Hougue, a salué » la pérennité de cette belle compétition « , qui fête cette année son 31^{ème} anniversaire et marquera à nouveau le coup d'envoi de la saison touristique.



• Six jours de régates

Le départ sera donné le dimanche 5 juillet à Barneville-Carteret. Les bateaux, pour cette première étape, gagneront Guernesey, « morceau de France dans la mer », selon le qualificatif employé hier à Paris par Simon Crowcroft, connétable de Saint-Hélier et représentant du Premier ministre de Jersey. Sur l'île anglo-normande, les régatiers pourront découvrir les travaux réalisés côté port de plaisance. Il ne devrait plus y avoir besoin d'annexe pour se rendre à terre ...

Le 6 juillet, les concurrents rallieront Granville. Ce sera sans doute la plus longue étape, avec une arrivée prévue en début de nuit. Le 7, retour aux Anglo-normandes, à Jersey cette fois, avec un parcours côtier qui obligera à bien gérer les courants. Le 8, les bateaux rallieront Diélette avec un passage par l'est de Jersey.

Le 9 juillet, l'étape Diélette-Cherbourg sera également assez difficile, avec un passage par le Singe, près d'Aurigny, si les conditions météo sont acceptables », avec aussi à franchir le raz Blanchard. Enfin le vendredi 10 juillet, les bateaux passeront un nouveau raz, celui de Barfleur, pour gagner Saint-Vaast-la-Hougue et franchir la ligne d'arrivée, a priori en milieu d'après-midi.

« Ce parcours sera certainement un peu plus compliqué qu'il n'apparaît au premier abord », estime de son côté Luc Berthillier, une des chevilles ouvrières du Tour des ports de la Manche. » Il y a un bon équilibre entre les étapes moyennes, de 30 à 40 milles, et les étapes longues, qui demanderont une douzaine d'heures de navigation. Il y aura à n'en pas douter des équipages fatigués, en particulier sur les petits bateaux. » Une inconnue aussi: la météo. » Nous n'avons pas été obligés, l'an passé, d'annuler une étape, à cause de conditions trop musclées. Nous avons en revanche connu beaucoup de petit temps, ce qui s'était traduit par une arrivée au moteur à Saint-Vaast », rappelle Luc Berthillier. En ajoutant: « Le parcours 2015 offre plus de souplesse. Les inscriptions sont possibles dès à présent sur deux sites internet (yacht-clubgranville.com et tourdesports50.fr). » Les premiers inscrits bénéficieront d'une remise », a précisé Gilles Lezan.



• **Un rendez-vous sportif et festif**

La compétition est ouverte à tous les voiliers entre 7 et 14 mètres, répartis en cinq catégories. Leur nombre est limité à 110 bateaux. 110, c'est en fait le nombre de balises dont disposent les organisateurs. « C'était la nouveauté l'an passé. Ces balises ont permis de suivre la course en temps réel, et sont également pour nous un gage de sécurité », précise Gilles Lezan. Qui n'exclut pas de lancer également une application pour une course virtuelle.

Cette régata, qui va réunir pendant une semaine quelque sept cents plaisanciers, amateurs et régatiers confirmés, s'annonce à nouveau passionnante par la lutte à laquelle vont se livrer les bateaux, unique par le bassin de navigation qui leur est proposé, et toujours festive avec des animations et concerts dans les ports d'escale.

Et solidaire puisque, pour la cinquième année, le Tour des ports soutient l'association Alliance Syndrome de Dravet, qui aide les personnes atteintes de cette forme d'épilepsie rare,

sévère et invalidante.

J.L Presse de la Manche